

REUNION DU COMITE DIRECTEUR – PV N° 1/2024 VENDREDI 19 JANVIER 2024 CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE SAINT-OUEN 93

Présents Comité directeur

Président André Giraud

Présents

Daniel Arcuset, Jean-Marie Bellicini, Maryse Breton, Dominique Carlac'h, Claude Chery, Odile Diagana, Fabrice Dubuisson, Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Emmanuelle Jaeger, Françoise Jeante, Michel Huertas, Kevin Legrand, Stéphanie Mallet, Christine Mannevy, Alain Martres, Valérie Pasquier, Béatrice Pfaënder, Martine Prévost, Frédérique Quentin, Bénédicte Roze, Lahcen Salhi, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Christine Virlovet

Absents & excusés

Yves Boisserie, Cécile Gilroy, Christine Godbillot (pouvoir à Fabrice Dubuisson), Muriel Hurtis, Hervé Jacquot (pouvoir à Valérie Pasquier), Elisabeth Lagier (pouvoir à Kevin Legrand), Alain Talarmin (pouvoir à Marcel Ferrari), Jacques Tuffière (pouvoir à André Giraud), Didier Vareecke (pouvoir à Bénédicte Roze)

Invités permanents

Jean-Marc Béraud (Président CNL), Patrick Ranvier (DTN), Souäd Rochdi (DG)

Direction Technique Nationale

Romain Barras (Directeur Haute Performance), Guillaume Geissler, Philippe Leynier, Cécile Veyrier

Directeurs FFA

Mehdi Baala, Philippe Boidé, Frédéric Chartier, Clément Gourdin, Christophe Halleumieux, Isabelle Maréchal, Alix Pearson, Julien Rippert,

Secrétaire de séance

Claudine Da Silva-Rémond

- Début de la réunion à 13h07 -

1. Ouverture Patrick Karam – Vice-président du Conseil régional d’Île-de-France, chargé des sports

Le Vice-président est heureux de nous recevoir au Conseil régional d’Île-de-France. Il nous accueille également au nom de la Présidente Valérie Pécresse prise par d’autres engagements. Patrick Karam nous rappelle qu’en Île-de-France, 13,5 millions d’euros sont investis dans le domaine du sport. D’ailleurs, à ce jour, la Région accompagne 51 sportifs de haut-niveau (en athlétisme). Patrick Karam développera son propos au cours de la cérémonie des vœux prévue ce soir. En attendant, il nous souhaite un excellent Comité directeur, ici, à Saint-Ouen !

– Applaudissements –

Intervention de Jean-Jacques Godard, président de la ligue d’Île-de-France, qui nous accueille sur « ses terres ».

Il nous remercie pour notre présence et commente la slide ci-dessous qui résume ce que sa ligue représente.



Le président de la ligue d’Île-de-France souligne que les sites de Nogent-sur-Oise et de Val-de-Reuil ont permis d’organiser 47 compétitions auxquelles les athlètes de sa ligue ont pu participer. En effet, dans le cadre des JO, le site d’Euabonne est réservé exclusivement à l’entraînement des athlètes américains. Puis, Jean-Jacques. Godard nous partage une vidéo datant de février 2005, lorsqu’il venait d’être nommé à la présidence de la Ligue avec des comptes « dans le rouge » : il souhaitait évoquer ce moment alors qu’il s’apprête à quitter son poste actuel en laissant des comptes tout à fait positifs.

– Applaudissements –

Jean-Marie Bellicini, Secrétaire général fait le point sur les personnes présentes, excusées, membres du Comité directeur et déroule l’ordre du jour.

2. Approbation du PV CD n° 7 des 3 et 4 novembre 2023 à Melun

Adoption du PV de la réunion du Comité directeur des 3 et 4 novembre 2023.

Le PV est adopté à l'unanimité avec prise en compte d'ajouts mineurs transmis par mail.

3. Intervention du Président - André GIRAUD

Le Président remercie tous les membres du Comité directeur présents ce jour à St Ouen puis, il demande une minute de silence en l'honneur de Jean-François Rouillé, Président de la ligue PCA, et d'Esteban Olivero, espoir du trail français, récemment décédés.

André Giraud nous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2024 qui sera une année historique puisque depuis 100 ans on n'a pas organisé les Jeux ! Le DTN et la Directrice générale s'associent à ces vœux pour cette année qui s'annonce très riche avec un calendrier dense et resserré sur une période de 6 mois.

- Rendez-vous internationaux
 - Monde en salle (Glasgow)
 - Monde de Cross (Belgrade)
 - Coupe d'Europe des Lancers
 - Coupe du Monde de Marche
 - Monde Relais (Bahamas)
 - Europe Off Road (Annecy)
 - Europe plein air (Rome)
 - Jeux Olympiques et Paralympiques (Paris)

- Un circuit hivernal riche et bien structuré grâce à nos partenaires Crédit Mutuel et Adidas
 - 6 étapes du Perche Elite Tour
 - 7 meetings en salle

- Nombreux meetings printaniers de différents niveaux

- Championnats nationaux hivernaux :
 - 15, toutes disciplines confondues dont le tout nouveau Festi-Marche à Fontenay-le-Comte.

- Au total une bonne cinquantaine de rendez-vous nationaux et internationaux d'ici les J.O.

- A ce programme viennent s'ajouter tous les championnats départementaux et régionaux.

André Giraud nous invite à relayer dans tous les territoires l'information concernant notre action de lutte contre les violences de tous ordres. Le CED et l'organe disciplinaire sont fortement sollicités. Le Président tient à remercier le Service juridique qui vient de se renforcer afin de pouvoir répondre à toutes les demandes.

Par ailleurs, le Président évoque, en plus des compétitions traditionnelles d'athlétisme, les différentes épreuves running : route ; montagne ; trail ; ou encore marche nordique.

Cette richesse est la principale force de l'athlétisme d'aujourd'hui. En cette année 2024, tous ces rendez-vous contribueront à confirmer l'athlétisme comme sport olympique n°1. Afin de mener de front toutes les épreuves de ce calendrier « démentiel », André Giraud souligne l'implication de tous les secteurs de la Fédération :

- élus,
- techniciens,
- bénévoles,
- salariés.

Quel que soit leur niveau de responsabilité, tous sont à mettre à l'honneur en cette année si particulière. Dans notre projet « Impulsion 2024 », la reconnaissance du bénévolat est un des thèmes sur lequel nous sommes engagés. Il appartient donc en chaque occasion de valoriser le travail des bénévoles.

Nous aurons toujours notre lot habituel de râleurs, de mécontents qui s'expriment, pour la plupart, via les réseaux sociaux, bien cachés derrière le clavier de leur ordinateur. C'est tellement facile d'affirmer que tout va mal...

En ce début d'année, le Président souhaite que le Comité directeur rende officiellement un hommage à toutes et à tous par des applaudissements.

- *Salve d'applaudissements !* –

Le Président précise ensuite les objectifs 2024 qui ont été définis lors du séminaire du Bureau fédéral d'octobre dernier :

- réussir sportivement les J.O ; tout a été mis en place pour cela ;
- se préparer à accueillir dans nos clubs un afflux supplémentaire de licenciés.

André Giraud salue le travail réalisé conjointement par le CNL, les services de la FFA et la DTN.

La Directrice générale nous présentera ce dispositif opérationnel qui a été travaillé en concertation avec le Pôle Développement, le CNL et la Vice-présidente, en charge de la vie des clubs et des masters.

Le Délégué ministériel en charge de la Grande Cause Nationale de 2024 est Vincent Roger. Nous serons fortement sollicités, tant au niveau local, qu'au niveau national.

- Au niveau local, à chacune et chacun d'entre vous de faire le tri et de nous impliquer auprès des CDOS et des CROS.

- Au niveau national : 3 domaines ont été recensés.

1- Epreuves populaires de courses et Marche : mi-octobre ; 5 à 6 sites avec le soutien des partenaires privés.

2- Implication au sein des quartiers sensibles avec les clubs qui accepteront d'ouvrir leurs portes durant les JO.

3- Athlé-santé-Entreprises avec le MEDEF et l'ANS ; poursuite des actions engagées.

Depuis quelques semaines, l'ensemble du mouvement sportif n'a jamais été autant sollicité pour s'investir pleinement dans les problèmes sociétaux : éthique ; laïcité ; lutte contre les violences ; travaux d'intérêt général.

De par la mission de service public accordée par l'Etat, nous avons le devoir, de prendre en compte cette nouvelle dimension.

On ne peut pas revendiquer notre rôle éducatif et se soustraire aux sollicitations du Ministère. Nous faisons déjà beaucoup de choses. A nous de nous organiser pour le faire savoir.

Une commande a été passée à la Directrice générale afin que notre Pôle Communication relaie régulièrement toutes nos actions :

- plan d'action contre les violences,
- mise en place du Groupe de travail sur la laïcité,
- bilan et mise en valeur des travaux du CED depuis sa création.

Pour terminer, André Giraud appelle chacun d'entre nous à :

- une mobilisation exceptionnelle dans les domaines où l'on exerce des responsabilités ;
- être solidaire ; on peut avoir des désaccords au sein d'une association ; c'est à la fois normal et nécessaire, mais une fois qu'une décision est actée, nous avons le devoir de l'appliquer et de la défendre ;
- enfin, soyons prudents avec les prises de parole, nous vivons une période où la moindre parole peut être exploitée pour créer un problème ;
- nous avons mis une organisation en place, merci à tous de la respecter.

4. Intervention du Secrétaire général – Jean-Marie BELLICINI

- voir annexe

Le Secrétaire général annonce que plusieurs dossiers, avec différents interlocuteurs seront présentés dans l'ordre suivant :

- licences,
- PPS Running,
- livret Règlements estivaux,
- séminaire OFA,
- ODJ de l'Assemblée générale.

✓ **Licences**

Jean-Marie Bellicini nous fait observer que quasiment toutes les ligues sont en augmentation ; au 31 août 2023 nous étions à 307 021 licenciés : on peut espérer atteindre au 31 août prochain les 314 000 licenciés. Ce score serait le 2ème de notre histoire.

INTERVENTION DE Marcel FERRARI : le Vice-président constate que quelques ligues sont encore en retard.

✓ **PPS Running**

Jean Gracia s'étonne d'abord du nombre d'abstentions, suite à la consultation par mail sur ce sujet, En effet, ce point avait été évoqué à Albi en juillet, et, dernièrement, à Melun où on avait validé les textes (il s'agissait de 4 articles sur 5) ; un seul point restait à valider ; celui de la durée du PPS.

Philippe Boidé indique que la plateforme est en ligne depuis quelques jours. Puis, il nous présente le calendrier de mise en place avec les phases d'expérimentation, de déploiement et de généralisation.

Ensuite, il nous détaille les aspects réglementaires du PPS Running avec les différents cas de figure pour sa mise en œuvre.

André Giraud : « Il s'agit d'une 1^{ère} phase d'expérimentation, puis progressivement ce système sera mis en place toutes nos épreuves à partir de la rentrée 2024. Nous serons peut-être interpellés par des réactions d'incompréhension face à ce changement ; mais aujourd'hui, nous faisons le nécessaire pour appliquer ce règlement ».

Marcel Ferrari : « On peut également répondre que si c'est trop compliqué, il n'y a qu'à se licencier ! »

Emmanuelle Jaeger : la Vice-présidente est d'accord avec ce PPS qui représente un levier important pour toucher de nouveaux coureurs. Elle vient de faire le test et a une question technique : pour les organisateurs, conservent-ils le certificat médical s'il se passe quoi que ce soit, car il y a une responsabilité juridique ?

Philippe Boidé : c'est la base de données FFA qui conserve les attestations des données du PPS sur une durée de 10 ans.

André Giraud : « On est en phase test ; nous n'avons pas le choix et nous devons mettre en place ce PPS Running dans le but de protéger coureurs et organisateurs ».

Bénédicte Roze : « Au sujet des entreprises de chronométrie qui font les inscriptions sur site : seront-elles les garantes de la prise en compte du PPS ? »

Philippe Boidé : « Oui, absolument ».

- ✓ **Validation du livret des règlements estivaux** : Alain Talarmin étant excusé, Daniel Arcuset prend la parole et rappelle, suite au livret transmis en amont, qu'il s'agissait seulement de se prononcer sur le point 2 et sur les modalités de qualifications des U18.

En ce qui concerne le Championnat de France des clubs, 2 d'entre-eux ont décidé de ne pas participer ; la CSO a pris logiquement la décision de les remplacer par les meilleurs clubs de N2 en 2022-23, pas encore intégrés dans les poules 2023-24.

Il s'agit à présent de procéder au vote.

⇒ VOTE – le livret des règlements estivaux est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés

- ✓ **Séminaire OFA 7 décembre 2023**

André Giraud rappelle que même si le démarrage de l'OFA fut un peu complexe, le fait de prévoir des points réguliers nous a permis de soulever certaines difficultés.

Difficultés levées suite au Séminaire du 7 décembre dernier :

1/ un bilan quantitatif et qualitatif a été fait,

2/ une nouvelle organisation a été mise en place avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice,

3/ 2 pôles ont été créés : un Comité exécutif restreint piloté par Christine Virlovet et un Comité opérationnel élargi à d'autres participants.

Daniel Arcuset : « Y'aura-t-il un compte-rendu de ce séminaire ? avec un bilan listant les plus et les moins ? »

André Giraud : « Oui c'est prévu dont 1 tableau global depuis l'année 2018, territoire par territoire ».

✓ **Ordre du jour de la prochaine Assemblée générale à Albi**

Jean-Marie Bellicini rappelle que le Comité directeur doit valider le programme de l'Assemblée générale dont la convocation doit être transmise au moins 45 jours avant la tenue de celle-ci. L'ordre du jour proposé est précisé ci-dessous.

4.5 | **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 – ORDRE DU JOUR (1/2)**

- Vérification des pouvoirs
- Ouverture de l'Assemblée générale par le Président
- Mot de bienvenue des personnalités locales
- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023
- Allocution du Président
- Rapport moral et d'activité du Secrétaire général
- Modifications de textes

4.5 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 – ORDRE DU JOUR (2/2)

- Rapport du Trésorier Général
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation du bilan au 31 décembre 2023 et du compte de résultat 2023
- Affectation du résultat 2023 et approbation
- Fixation du montant de la cotisation des clubs
- Présentation du budget 2024 et approbation
- Élection des Commissaires aux comptes
- Intervention de la Directrice générale
- Intervention du Directeur technique national
- Bilan de la surveillance médicale des athlètes licenciés inscrits sur les listes de hautniveau
- Clôture de l'Assemblée générale

Réunion du Comité directeur – 19 janvier 2024

24

Jean Gracia : « Lors de notre prochaine assemblée, nous devons également procéder à l'élection du prochain commissaire aux comptes et de son adjoint ».

Daniel Arcuset : « Est-il prévu un bilan du programme d'Impulsion 2024 ? »

Souäd Rochdi : « Oui, on le précisera ».

Emmanuelle Jaeger : « Qu'en est-il des rapports de commissions ? »

Jean-Marie Bellicini : « Comme chaque année, nous demanderons à chaque Président de commission et de comité de nous transmettre son rapport annuel d'activité qui sera, comme à l'habitude mis en ligne sur le site de la FFA. »

⇒ VOTE – L'ordre du jour de l'assemblée générale 2024 est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

✓ **PSF 2024**

Marcel Ferrari rappelle que le PSF a été, cette année, un peu plus axé sur les clubs avec les JO en vue. L'ANS a en effet ajouté 5 millions d'euros. Cela va nous permettre de mieux ajuster notre répartition des subventions, particulièrement en faveur des clubs. Les ligues auront 6 actions maximum. Quant aux comités, on va insister sur l'accompagnement des clubs ; la plus grosse modification à ce jour est celle vis-à-vis des clubs non labellisés qui auront la possibilité de constituer un dossier avec quelques changements.

Marcel Ferrari nous informe également qu'une réunion se tiendra le 9 février prochain en présence de tous les référents afin de valider cette démarche, pour que cela puisse aboutir début avril.

- L'ANS nous a informés en janvier qu'une certaine tolérance serait de mise pour ce qui concerne les comptes-rendus financiers des PSF 2020. Une déclaration sur l'honneur pour attester que

l'action a bien été réalisée, justifiée et déposée, pourrait suffire pour éviter les demandes de reversements des trop-perçus.

- *Les fédérations n'ont eu que peu de retour sur les comptes-rendus financiers (CRF) 2020 malgré une relance ; impossible donc de savoir si sur les 101 structures concernées (151 actions) combien ont justifié de l'utilisation des fonds perçus et combien vont devoir reverser les moyens non ou mal utilisés.*
- *L'ANS est en train de débiter une analyse plus rigoureuse des CRF 2021 et 2022 avant de passer à ceux de 2023. Elle vérifiera tous les montants des actions validées par les fédérations. C'est-à-dire qu'une fédération qui validerait une action présentant un différentiel significatif entre le projet, la subvention accordée et les dépenses réalisées pourrait être amenée à confirmer les demandes de reversement.*

Philippe Boidé : *« Le fait d'ouvrir aux clubs non-labellisés peut les inciter à des nouvelles pratiques, pour accueillir de nouveaux licenciés en cette année particulière avec les JO ».*

Marcel Ferrari : *« D'où l'importance d'accompagnement auprès des comités et des ligues avec les emplois financés par la FFA ».*

Anne Tournier-Lasserve : *« Hier en CNOSF, 5 millions d'euros ont été annoncés par Frédéric Sanaur, Directeur de l'ANS, pour les opérations de printemps et d'été ».*

André Giraud : *« Il est prévu d'identifier des villes intéressées et les clubs qui veulent s'investir ».*

Emmanuelle Jaeger : *« Sur l'entrée en formation pour les clubs qui devront former des dirigeants ou entraîneurs, il va falloir être vigilant ; un seul module éthique suffira-t-il ? »*

André Giraud : *« On va faire confiance au collectif PPS qui gère tout cela ».*

Puis, le Président précise que dans l'intervention à suivre du Trésorier général, il n'y aura pas de vote. Le vote interviendra lors du prochain Comité directeur. Actuellement, dans toutes les demandes, on constate une explosion des dépenses. Aussi, va-t-il falloir procéder à des coupes. Encore hier, très tard, on a travaillé afin de pouvoir présenter un budget équilibré dans une année qui s'annonce exceptionnelle. Nous devons garder en mémoire que dans chaque secteur, des efforts doivent être consentis.

André Giraud donne la parole à Jean Thomas et le remerciant pour tout le travail réalisé avec les services de la Fédération.

5. Intervention du Trésorier général – Jean THOMAS

- voir annexe

Le Trésorier général annonce que son intervention comprendra deux points :

- la présentation du budget prévisionnel (BP) 2024 ;
- l'information sur la procédure de consultation des Commissaires aux compte.

A noter que le vote définitif du budget prévisionnel aura lieu lors du Comité directeur de mars prochain ; nous avons donc 2 mois pour le finaliser.

Jean Thomas commente les slides présentées, en commençant par un diagramme représentant les grandes masses des recettes prévisionnelles, dont le total se monte à 29,1 M€.

Il détaille ensuite, les dépenses prévisionnelles annoncées dans le tableau traditionnel de 9 chapitres. Le Trésorier général commente chaque chapitre en expliquant les écarts les plus significatifs.

Le total des dépenses prévisionnelles s'établit logiquement à 29.1 M€ pour présenter un budget équilibré à 29.154.126,00 €.

Le budget prévisionnel 2024 définitif sera présenté et soumis au vote lors du Comité directeur du 29 mars pour transmission à l'Assemblée générale du 27 avril 2024.

Anne Tournier-Lasserve : *« Il est dommage que 3% seulement soit prévu pour l'athlé jeunes ! Tous les ans, on s'étonne de ce faible pourcentage ».*

André Giraud : *« Il faut savoir que chaque année le budget jeunes n'est pas entièrement consommé ».*

Odile Diagana exprime les mêmes regrets qu'Anne Tournier-Lasserve.

Jean Thomas : *« Il s'agit du même budget que l'an passé. On aide autrement les jeunes via les structures déconcentrées que sont les ligues et les comités départementaux. »*

Marcel Ferrari : *« En effet, on fait beaucoup auprès des jeunes dans les ligues et dans les comités départementaux. Ce qui nous manque aujourd'hui c'est la liste et le détail de toutes les formes d'aides pour cette catégorie de licenciés ».*

Daniel Arcuset : *« D'accord avec les propos de Marcel Ferrari ; il serait intéressant d'avoir une vision globale de ces aides afin de pouvoir recalculer là où cela s'avèrerait nécessaire et aussi dans le but d'y voir plus clair au niveau des recettes. Quel est le degré de « certitude » pour équilibrer le budget qui vient de nous être présenté ? »*

Jean Thomas : *« Comme déjà exprimé, nous avons encore deux mois pour ajuster définitivement le budget ».*

Lahcen Salhi : *« 9% d'augmentation du budget pour cette année JO, n'est pas illogique. Aujourd'hui les ligues ont, par exemple, en charge les déplacements des jeunes lors des Championnats de France de cette catégorie ».*

Anne Tournier-Lasserve : *« D'accord pour qu'on ait une vision globale dans tous les domaines ».*

Odile Diagana : *« Et peut-être également un bilan des problématiques précises que rencontrent nos jeunes ».*

André Giraud : *« Il faut faire passer le message : quelles sommes sont allouées aux jeunes dans les territoires ? Nous pourrions ainsi présenter un premier bilan ».*

Anne Tournier-Lasserve : *« 398 000 euros ont été dépensés pour les agents de développement mais certains ont commencé en cours d'année ; les sommes sont forcément différentes entre 2023 et 2024 ».*

Le Président remercie le Trésorier général et le Directeur Comptable et Gestion. Au Comité directeur de mars, qui se tiendra en visioconférence, nous aurons bien avancé et le Budget finalisé sera présenté pour approbation.

La Directrice générale fait un point à date sur :

- ✓ **le PIAT** (Plan d'accompagnement et d'investissement dans les territoires) : son déploiement et son évolution sont en cours autour de deux axes :
 - la modernisation,
 - les services et accompagnement ;
- ✓ **le service aux structures**– la centrale d'achats (Market place) est en cours de mise en route. Pour rappel, il s'agit d'une plateforme au service des nos structures afin de réaliser des économies d'échelle ;
- ✓ **le site internet** : plusieurs réunions ont eu lieu. Ce qui en ressort est la volonté de développer un site vitrine à destination de cibles prioritaires : les clubs, les fans, les licenciés et les visiteurs occasionnels. Souäd Rochdi donne la parole à la Directrice du pôle communication, Alix Pearson qui confirme l'optimisation du site en cours ; on a avancé sur les cahiers des charges et le traitement des informations. Différentes étapes sont en cours pour une mise en place dès septembre 2024 ;
- ✓ **les publications**

La directrice générale annonce que Athlérama est en cours d'impression et que le nouveau livre conçu par la CDH « L'aventure olympique de l'athlétisme français » vient d'être édité.

André Giraud : « *Merci à la CDH pour le livre - L'aventure olympique de l'Athlétisme français* » qui va être offert aux élus ainsi qu'aux ligues ; on y revit des moments magiques liés aux athlètes entrés dans l'histoire.

Luc Vollard : « *Il s'agit de l'aboutissement d'un travail de 2 ans ; on a même trouvé certaines erreurs dans des résultats pourtant officiels. On apprend que l'athlétisme est le seul sport qui a été toujours présent à tous les JO !* »

André Giraud : « *Chaque lundi, je reçois de la part de Luc Vollard, une anecdote, un petit texte qui sera publié sur les 31 semaines à venir, jusqu'en juillet ! A noter que nous sommes la seule fédération à avoir publié 4 livres sur les Jeux Olympiques !* » ;

- ✓ **Athlé TV 2024** : la directrice générale présente la 3^e saison d'Athlé TV avec la grille de diffusion 2024. 18 événements en salle seront couverts et 10 en saison estivale. Elle annonce également une nouvelle opportunité d'exposition de l'athlétisme sous forme d'une chaîne TV avec l'opérateur Free ;
- ✓ **la billetterie Meeting** : Souäd Rochdi annonce que celle-ci fonctionne très bien depuis 2 ans. A noter un record d'affluence à Bercy cette année.
- ✓ **Les infos RH.** La directrice générale détaille l'agenda RH.
 - Nouvelle équipe au sein du Conseil Social et économique (CSE)
 - Campagne d'entretiens annuels (janvier-mars)

- Lancement de la négociation annuelle obligatoire (NAO)
- Discussion accord collectif (février-septembre)
- Plan de formation et développement des compétences (février-octobre)
- Poursuite du plan de recrutement selon les ressources allouées

André Giraud : « Avec l'arrivée du nouveau Directeur du pôle partenariats et évènementiel Julien Rippert, le service est bien positionné : et on est surpris par la jeunesse et la motivation des personnes qui l'entourent ; n'hésitez pas à aller à leur rencontre ! »

- ✓ **Délocalisation** : la Fédération sera fermée du 29 juillet au 11 août 2024
- ✓ **Plan de prévention contre les violences** – la Directrice donne la parole au Directeur de l'Administration générale, Clément Gourdin qui détaille les 5 axes prioritaires de ce plan.

Le Président remercie la Directrice générale et ses équipes. Il rappelle qu'une réunion se tiendra bientôt avec Michel Samper, président du CED afin de mettre en place un plan contre les violences. André Giraud rappelle que notre action a été saluée au Ministère car des sanctions très lourdes ont été prononcées par nos organes disciplinaires.

Anne Tournier-Lasserve : « Il serait utile qu'on puisse avoir un outil pour que les clubs sachent comment procéder car ils sont bien souvent démunis face à ces sujets de violences ; pourrait-on envisager une fiche pratique ou autre ? ...

Souäd Rochdi et Patrick Ranvier y travaillent.

7.	Intervention du Directeur Technique National – Patrick RANVIER	- voir annexe
-----------	---	----------------------

Le Directeur Technique National évoque les sujets suivants :

- l'athlé pro,
- les listes ministérielles,
- les 2h de sport au collège,
- les entretiens CTS.

✓ **L'athlé pro**

1. Situation de Prisme

La société a été placée en liquidation judiciaire. Nous avons pris contact avec le liquidateur afin de suivre au mieux les démarches et de faire le lien avec les athlètes.

La principale difficulté réside dans le fait que nous n'avons aucune visibilité sur ce qui a été réalisé en interne par Prisme, certains athlètes ayant fait transiter d'autres revenus par l'intermédiaire de cette société, certains étant en CDI, d'autres en CDD, etc. Les sommes manquantes déclarées par les athlètes ne correspondent donc pas toujours à celles enregistrées dans la comptabilité de Prisme.

A l'évidence, il y a eu de graves erreurs de gestion puisque le dernier versement réalisé par la FFA n'a pas servi à rémunérer les athlètes (il faudra d'ailleurs se poser la question d'une éventuelle procédure pénale).

Les athlètes ont été convoqués à se présenter à un entretien préalable en vue de leur licenciement le 29 décembre dernier. Une procédure a été engagée auprès de l'assurance garantie des salaires et un premier versement a été effectué auprès de certains athlètes.

Une action a également été entreprise auprès de France Travail (ex-Pôle Emploi) afin que les athlètes puissent bénéficier du Contrat de Sécurisation Professionnelle dans le cadre d'un licenciement économique.

En conclusion, il est difficile de suivre précisément le dossier puisque le liquidateur ne communique pas avec nous directement, ou de manière très sporadique. Son objectif est avant tout de liquider.

2. La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Pour rappel, une SCIC est une société coopérative instituée par la loi, dont l'objet est "la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale". Elle est constituée sous la forme d'une société classique (SAS, SARL, etc...) mais avec des particularités. Elle se situe en définitive à mi-chemin entre une association et une société.

La SCIC fonctionne majoritairement au profit de ses membres, de sorte que les bénéfices éventuels doivent être réinvestis au profit des projets portés par la SCIC (il n'est donc pas possible de s'enrichir personnellement).

Elle se veut un modèle participatif, et c'est pour cette raison que la loi instaure l'obligation d'avoir 3 catégories d'associés, dont, a minima, un bénéficiaire des services, et un salarié. Aucun de ces associés ne peut être majoritaire et détenir 51%.

C'est un formidable outil de structuration qui permettra à la Fédération, au-delà de l'Athlé Pro, de passer un cap, notamment en matière de professionnalisation de ses structures (CD, Clubs).

La SCIC est dirigée par un Président, avec un Directeur général et l'Assemblée générale. Un conseil de suivi coopératif (l'équivalent d'un conseil d'administration) peut également être mis en place.

3. Création de la SCIC « France Athlétisme » (nom à confirmer)

Clément Gourdin travaille avec l'avocat depuis début décembre sur la création de cette nouvelle entité avec pour objectif d'apporter une continuité de service à nos athlètes, et d'avoir la maîtrise sur le sujet de l'Athlé Pro.

En ce qui concerne notre SCIC, nous proposons d'instituer les collèges suivants :

- A. Opérateurs fédéraux (la FFA) : 50%
- B. Bénéficiaires salariés et entrepreneurs (athlètes, formateurs, etc...) : 10%
- C. Les salariés de la structure : 20%
- D. Organismes privés tiers (clubs, CD, Liges) : 20%
- E. Collectivité territoriales et organismes publics tiers : cette catégorie est optionnelle ; si jamais elle devenait réalité, les pourcentages seraient modifiés (les collèges D et E auraient alors 10% chacun)

Nous sommes prêts à déposer les statuts de la société avec une création qui pourrait être effective début février. Nous avons d'ores-et-déjà pris contact avec notre mutuelle prévoyance, afin d'apporter aux athlètes une qualité de service équivalente (voire supérieure) dès le mois de février prochain.

Anne Tournier-Lasserve : « *On fera tout le nécessaire pour nos athlètes ; merci encore au Service juridique* ».

✓ Listes ministérielles 2024, Cercles de performance et PPF

816 athlètes classé(e)s en 2024, dont ; 292 SHN, (29 élite, 57 senior, 198 relève, 8 reconversion), 90 collectif National, 434 espoir.

A noter :

- une augmentation du nombre d'élite due aux résultats de nos relais ;
- une baisse du nombre de classés senior ; montée en élite de quelques-uns et descente en relève des autres ;
- une augmentation en relève, descente de senior, et influence des semelles de chaussures qui semblent impacter davantage ce niveau ;
- un maintien global des effectifs espoir et collectif national.

Les demandes exceptionnelles, en baisse grâce à des critères maîtrisés, et un premier tri plus raisonnable des demandes de cas forcés.

La liste d'athlètes des cercles de performances sont désormais complétées pour 2024, soit 230 athlètes en 5 cercles auxquels s'ajoutent un cercle relais et un cercle running pour les disciplines non olympiques.

Enfin, pour ce qui concerne le PPF, nous proposerons encore quelques modifications en 2024 pour que ce document colle toujours au plus près de la réalité et de notre actualité avec :

- une mise à jour des critères d'inscription en liste au regard des évolutions technologiques (chaussures) ;
- des précisions pour le maintien en liste faute de championnat annuel de la discipline (100km, 24h) ;
- une adaptation aux textes de l'administration, notamment modification de la terminologie et des périmètres des Sections Sportives Scolaires appelées à nouveau Sections Sports Études,
- la modification de la convention SHN mise à jour en 2024.

Alain Martres : « Une aide pour Benjamin Roubiol, jeune champion du monde de trail long, sans emploi, avait été évoquée, suite à la demande du responsable des compétitions trial / montagne ; où en est-on ? »

André Giraud : « En effet, le trail est en train d'évoluer vers une reconnaissance vers le haut-niveau. On va s'emparer de ce dossier avec Anne Tournier-Lasserve. »

✓ **Les 2h d'activités physiques au collège**

Pour poursuivre le soutien à ce dispositif, dont la mise en œuvre est inégalement suivie par les services de la FFA, ont été produits :

- un guide à destination des clubs pour structurer et présenter l'offre de pratique,
- une fiche institutionnelle destinée aux chefs d'établissement et qui sera diffusée via l'administration centrale du ministère,
- une communication fédérale et une présentation sur le site internet de la FFA

✓ **Entretiens CTS**

Démarrage de la deuxième campagne des entretiens des CTS, juste 2 ans après la première phase lors de mon arrivée. Enjeu, bilan personnel de la période et projection de chacun pour la prochaine olympiade.

Avant de donner la parole à Romain Barras et à Mehdi Baala pour un petit bilan de fin d'année de l'activité du collectif en préparation olympique, quelques mots sur la préparation des JO.

Nous structurons le staff pour la préparation, l'organisation et l'encadrement de l'équipe de France pour les JO dont le coordonnateur sera Pierre-Charles Peuf avec Romain Barras, Mehdi Baala, Bertrand Valcin et moi-même. Il y aura aussi une équipe élargie pour tenir compte de toutes les dimensions de la participation aux JO.

Le premier exercice consiste à élaborer la liste large des athlètes potentiellement concernés, et de l'encadrement sur la base de 96% des minimas ou dans les 100 premiers du ranking mondial, soit à ce stade : 386 athlètes et 101 cadres pour une délégation qui ne devrait pas dépasser les 80 athlètes, mais il n'est pas question de prendre le risque de rater un (e) athlète dans la liste large.

- PAUSE A 16h -
- REPRISE A 16h20 -

Suite à la vidéo relative au stage à Potchefstroom en Afrique du Sud, Romain Barras et Mehdi Baala font un retour sur cette période du 5 au 20 décembre dernier (voir annexe) :

- ✓ NWU SPORT VILLAGE
- ✓ effectifs
- ✓ entraînements
- ✓ optimisation de la performance
- ✓ logistique et budget

Romain Barras précise qu'on retrouve en Afrique du Sud les meilleurs athlètes de plusieurs pays ; il n'existe pas, à ce jour, d'autre lieu qui regroupe toutes ces structures en un seul endroit.

- ✓ Médical
- ✓ Communication – Alix Pearson cite les médias présents à un moment du stage : l'Equipe, le Parisien, l'AFP, France TV et Canal+

Mehdi Baala remercie ceux qui ont permis la présence de ces médias qui ont passé de vrais moments conviviaux avec les athlètes, ce qui est peu habituel ; là aussi, ce fut une réussite.

- ✓ Perspectives : Romain Barras rappelle les fortes attentes avant ce stage où on s'interrogeait un peu, au final, au retour, on se rend compte que cela a même dépassé nos attentes ! Dans la vidéo qui suit, les athlètes remercient la Fédération de leur avoir permis cette préparation hors norme.

- Temps de la vidéo -

Mehdi Baala précise qu'aucune obligation n'a été faite pour participer à ce stage ; les athlètes sont venus de leur propre chef. Il est toujours difficile de créer un collectif ; on s'en rend compte à l'image. Pourtant, en revoyant les athlètes, on a pu créer de la confiance et du lien pour mieux les accompagner.

Romain Barras : on est bien conscient des efforts que cela représente pour la FFA et on en est reconnaissant. Le Directeur de la Haute performance aime à rappeler les mots de Mélina Robert-

Michon qui, pour évoquer l'esprit bleu, parle de « dynamique collective » alors qu'on reste un sport individuel. Puis, il présente les temps forts de la saison 2024.



Le Président remercie la Cellule Haute performance pour le travail réalisé et pour cet esprit bleu que l'on a bien senti, nous aussi !

Emmanuelle Jaeger : « Pendant le stage en Afrique du Sud, avez-vous pu profiter de la présence des athlètes pour évoquer le sujet des déviances qui touchent le sport ? »

Romain Barras : « Concernant l'antidopage, tous les athlètes étaient conviés à des webinaires. D'ailleurs, on a dû insister fortement grâce à la Convention athlète qui annonce, en cas de non-participation, un abattement financier sur leurs performances... Quant aux autres déviances, dont celles sexuelles, on n'a pas encore pu les aborder. »

8. Retour sur les auditions à l'Assemblée nationale – André GIRAUD

Le Président informe que le rapport est entre les mains de la ministre : une nouvelle loi est prévue pour la rentrée.

Par ailleurs, le Président Emmanuel Macron présentera ses vœux aux Fédérations, à l'INSEP, le 23 janvier prochain, veille de la remise du rapport !

André Giraud nous rappelle que dans les 35 cas de dossiers liés au harcèlement sexuel au sein de notre fédération, 33 ont été sanctionnés. 2 autres cas se sont soldés par une absence de sanction faute de preuves avérées.

Le Vice-président remercie Philippe Boidé et son équipe pour leur aide sur le sujet. Il rappelle les principaux enjeux des travaux du groupe :

- des enquêtes quantitatives et qualitatives,
- des ateliers destinés à produire une « photographie » claire et détaillée des futurs dispositifs.

ORIENTATION VERS UNE LICENCE UNIQUE - PROPOSITION

- Validation de la mise en place de la licence unique par le Comité directeur
- Travaux avec nos structures déconcentrées pour les aider à passer de 6 à 1 seul type de licence.
- Mise en place en septembre 2024 ou 2025 ?

Il s'agit aujourd'hui pour le Comité directeur de valider le principe de la licence unique.

On va devoir traiter un problème de temporalité : quand va-t-on l'appliquer ? A ce jour, il reste encore quelques freins.

André Giraud : « Depuis 2019, on nous demande de simplifier nos licences (on est la seule fédération à fonctionner avec 6 licences !). Le ministère nous a rappelé que cela faisait partie de notre programme politique. Toutefois, lorsqu'on évoque le problème de temporalité c'est essentiellement lié aux comités départementaux qui ont déjà tenu leurs assemblées générales (ce n'est pas le cas pour les ligues). Si nous ne l'appliquons pas en 2024, alors ce sera en 2025. A noter que la Ligue d'Île-de-France est déjà arrivée au tarif unique après un vote majoritaire à l'AG ».

Jean-Jacques Godard, Trésorier général adjoint précise que deux ans avaient été nécessaires pour une application effective.

Jean Gracia pencherait plutôt pour une mise en place en septembre 2025.

Daniel Arcuset précise qu'il faisait partie du groupe de travail et participait aux réunions. En effet, qui dit tarif unique dit licence unique.

Anne Tournier-Lasserve : « Cette décision est capitale vis-à-vis de nos adhérents. Sur la méthodologie, ils ont besoin de temps. A noter que 45 comités ont déjà fait leur assemblée générale. Malgré tout, puisque nous l'avons promis, il nous faut travailler rapidement, peu importe l'équipe à venir ».

Arnaud Flanquart remercie Jean Gracia pour cette présentation claire et synthétique. « Comment les Comités départementaux auront-ils le droit de choisir le tarif unique ; et si cela est possible, pourra-t-on procéder par un vote dématérialisé ? »

Jean Gracia : « Les nouveaux statuts-types seront votés en assemblée générale à Albi. Or, pour les juristes, il est difficile de changer leurs statuts. Nous n'avons pas eu le temps d'organiser un autre webinaire pour expliquer/communiquer. On ne va pas revenir en arrière à présent ».

Emmanuelle Jaeger : « On voit bien apparaître dans la présentation les forces et les opportunités de cette licence unique. Notre objectif c'est la croissance. Pourtant, il existe un paradoxe avec cette licence unique, notamment pour la licence des poussins/ U12. Je préconiserais de prendre le temps afin de ne pas avoir trop de pertes ».

Jean Gracia : « Pour certains types de licences, on doit retravailler sur les titres de participation afin de ne pas perdre de possibles adhérents ».

Jean-Jacques Godard : « A la LIFA, on a mis en place la licence unique sur 2 ans car, d'un coup, cela s'avérait plutôt « violent » ; après de multiples calculs, on pensait que le nombre de licenciés baisserait d'environ 15 à 18%. Or, à présent, on va sûrement battre notre record de licences. Il est important de souligner que lorsqu'on présente des produits, cela fonctionne. On ne reçoit plus les nombreux mails liés au running avec les problèmes d'inscriptions aux compétitions, etc. »

Marcel Ferrari : « On est aussi le seul sport à proposer 20 pratiques différentes ! En tout cas, si 45 assemblées générales de Comités départementaux ont déjà eu lieu, c'est presque impossible à mettre en place à la rentrée prochaine. Il serait préférable d'avancer palier par palier. Dans le programme politique, il y a déjà eu tellement de choses réalisées, on peut attendre 2025. Il faut prendre le temps d'expliquer ».

Le Président annonce que nous allons procéder à 2 votes.

→ Le 1^{er} vote sur le principe de la licence unique

⇒ VOTE : le principe de la licence unique est validé à l'unanimité des membres présents et représentés

→ Le 2^{ème} vote sur la période d'application, à partir du 1^{er} septembre 2025.

⇒ VOTE – le principe du début de la période d'application susmentionnée est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

André Giraud : « Nous devons parler de ce sujet aux prochaines Assemblées générales des ligues ».

Daniel Arcuset confirme que nous devons mettre en place un travail préparatoire.

André Giraud encourage le président du CNL, Jean-Marc Béraud à mener ce travail conséquent auprès des ligues.

10. Audit AFLD – point dopage – Jean GRACIA

- voir annexe

Comme indiqué en début de ce Comité directeur, il n'y aura pas de point sur le dopage aujourd'hui.

Pour mémoire, l'audit sur le dopage a publié un rapport provisoire le 28/07 et un rapport définitif le 27 novembre dernier.

11. International – Jean GRACIA

- voir annexe

11.1 | ACTIVITÉS INTERNATIONALES (novembre 2023 – janvier 2024)

• Comité Exécutif European Athletics	Bruxelles (BEL)	11/12
• Commission Gouvernance European Athletics	Téléconférence	13/12
• Conseil European Masters Athletics	Lausanne (SUI)	16/12
• Comité Exécutif European Athletics	Malaga (ESP)	16/01
• Conseil European Athletics	Malaga (ESP)	17-18/01

Réunion du Comité directeur – 19 janvier 2024

92

Jean Gracia précise qu'il y a eu peu de réunions dernièrement à l'exception d'hier et d'avant-hier à Malaga (Comité exécutif).

Ce dernier signale qu'une décision historique a été prise : de l'argent a été débloqué pour verser des primes aux athlètes qui vont participer aux Championnats d'Europe : il s'agit, notamment, de 50 000 euros pour le vainqueur.

European Athletics a rappelé les 3 axes prioritaires :

1. servir nos amis membres,
2. digitalisation et numérisation,
3. communauté : que nos athlètes soient « Safe ».

Emmanuelle Jaeger : « Aujourd'hui, la plateforme « I run clean » est lancée avec des modules pour coachs et officiels ; cela ne concerne donc plus uniquement les athlètes ».

Jean Gracia : « Il est nécessaire de changer de société : à partir du 22 janvier, la nouvelle plateforme sera opérationnelle. A noter, qu'auparavant, lorsqu'on était certifié, cela était valable 2 ans. En 2026, nous reverrons le sujet de la durée ».

Anne Tournier-Lasserve : « Il est à craindre que ces primes accordées par EA mettent en difficulté les meetings français ».

Jean Gracia précise que le nombre de meetings est multiplié par 2 à cause du Ranking.

Odile Diagana : « Sur le terrain, le ranking s'avère en effet catastrophique. Une décision de WA vient de tomber pour uniformiser les records du monde salle et extérieur, notamment pour les sauts, lancer de poids, 60m haies ».

Jean Gracia : « Plus récemment encore, le « short track » arrive pour supprimer le « indoor », cela afin de se mettre au même niveau que les autres continents qui n'ont pas de salles pour le 60m ».

Françoise Jeante : « Une réunion CSO s'est tenue hier à ce sujet : la teneur des échanges sera retranscrite dans le procès-verbal en cours ».

12. CNO SF – Anne TOURNIER-LASSERVE	- voir annexe
--	----------------------

La Vice-présidente abordera les sujets suivants :

- le sport Grande Cause Nationale 2024,
- la promotion « les dirigeants de demain »,
- le Centre de ressources du CNO SF,
- la Commission d'enquête parlementaire,
- ANS – Informations 2024,
- les Jeux Olympiques 2024.
- les Jeux olympiques 2030.

✓ les Jeux olympiques 2030

Le CNO SF et le CPSF, avec les deux régions ARA et PACA, ont déposé auprès du CIO le dossier de candidature pour l'obtention des Jeux Olympiques d'hiver de 2030. Après une étude précise, le CIO a décidé d'entrer en dialogue ciblé avec un seul pays candidat : la France. Les autres pays : Suède, Suisse, Canada, n'ont pas été retenus. Le CIO a commencé à réaliser les diverses visites techniques dans les différents sites français : Savoie, Haute-Savoie, Nice. Les prochains mois seront aussi concernés par le dépôt des dossiers spécifiques : finances, techniques, logistique...

⇒ La décision finale d'attribution des JOP 2030 aura lieu lors de la session du CIO des 23 et 24 juillet 2024 à Paris.

✓ Grande Cause Nationale

Le Sport, grande cause nationale en année olympique 2024, sera au cœur de nombreuses manifestations nationales, mais l'Etat souhaite, en lien avec le CNO SF et ses structures, réaliser sur les territoires des actions de proximité pour les citoyens. Les CROS et CDOS, en lien avec les fédérations, devront organiser des événements tous les « 30 » de chaque mois dans chaque département.

✓ Promotion « les dirigeants de demain »

Après une première promotion des dirigeants de demain, mise en place par le CNO SF, suite au succès et aux nombreuses demandes d'acteurs pour renouveler l'opération, une deuxième promotion sera constituée en 2024. En conséquence, un appel à candidatures a été lancé pour des jeunes ayant entre 16 et 35 ans et souhaitant s'investir dans les prochaines années dans le mouvement sportif avec des responsabilités plus importantes.

⇒ Les candidatures proposées par les fédérations devront arriver au CNO SF pour le 30 janvier 2024, dernier délai.

⇒ Le premier rassemblement de cette deuxième promotion aura lieu début avril.

✓ Centre de ressources du CNO SF

Le Comité olympique a mis en place son nouveau centre de ressources avec un dispositif rénové et davantage d'actualités sur diverses thématiques proposées. Celui-ci est ouvert à tous les élus et salariés du CNOSF, des fédérations membres et des CROS/CDOS/CTOS. Ces personnes, enregistrées dans les listes fédérales, peuvent créer leur propre compte pour avoir accès à toutes ces informations et les différents documents permettant une meilleure gestion des projets du mouvement sportif.

✓ Commission d'enquête parlementaire

Le Conseil d'administration du CNOSF attend la sortie, mardi 23, du rapport de la commission d'enquête parlementaire relative à l'identification des défaillances de fonctionnement au sein des fédérations françaises. Le CNOSF étudiera ce rapport pour réagir -ou pas- afin de ne pas laisser les instances sportives être dénigrées. Le souhait du Ministère est de proposer une nouvelle loi-cadre sur le sport en fin d'année ; le CNOSF souhaite être force de propositions sans se voir imposer de nouvelles règles, ni sans être acteur des décisions. Ce travail sera réalisé avec les différentes fédérations et par le biais d'une grande concertation avec le mouvement sportif, en lien avec le rapport Marie-George Buffet/Stéphane Diagana et le rapport de la commission d'enquête parlementaire.

✓ ANS – Informations 2024

Lors de la visite du directeur de l'Agence Nationale du Sport, Frédéric Sanaur, plusieurs informations ont été données pour les fédérations :

- le budget 2024 de 460M€ correspond notamment à 120M€ pour la Haute performance, 75M€ pour les PSF, 5M€ en plus pour les PSF (animations de printemps ou d'été) concernant les zones géographiques prioritaires ;
- les emplois seront également soutenus avec une nette augmentation : 1 400 emplois au lieu de 700 en 2023. (12K€ par an pendant 3 ans) et 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs dans les quartiers prioritaires (20K€) ;
- soutien dans le cadre de l'Impact 2024 pour des opérations spécifiques : 5M€ ;
- opérations pour la Grande Cause Nationale : 5M€ ;
- aide pour les fédérations pour la transformation numérique et le fond audio ;
- pour les équipements sportifs : 300M€ avec 1/3 pour les équipements de proximité, mais également 1/2 pour les nouveaux équipements ou la rénovation des équipements dégradés ; une part aussi pour les cours d'école et 30M€ pour les équipements ultramarins.

✓ Jeux Olympiques 2024

Le CNOSF met en place diverses opérations pour l'organisation des JO en lien avec le COJO.

- Le processus de désignation des porte-drapeaux est en cours.
- La CCSO (Commission Consultative du Sport Olympique) commence à réaliser et à valider les propositions de sélections nominatives pour chacun des sports et ceci jusqu'au mois de juillet ; l'athlétisme sera au programme de la dernière CCSO.
- Le CNOSF propose à chaque président de fédération d'être accrédité pendant son sport et obtenir 6 billets complémentaires pour d'autres sports. Les anciens olympiens (3 242) seront invités au club France et les médaillés olympiques (680) auront 2 billets offerts.
- Les tenues olympiques réalisées par le « Coq sportif » ont été présentées. La FFA aura des tenues Adidas pour les compétitions, mais les tenues olympiques « Coq sportif » seront obligatoires pour les podiums et dans le village olympique.

- Le club France est en cours de constitution. Les propositions de participation des fédérations seront données en février avec les prix proposés pour les soirées.

- Les « Archifolies » auront lieu avec les fédérations olympiques : 20 d'entre elles, dont la FFA, auront chacune un pavillon réalisé par une école d'architecture en lien avec leur sport. Et devant chacun d'entre eux, les fédérations pourront réaliser des animations sportives pour les visiteurs du club France au parc de la Villette. Concernant l'athlétisme, la LIFA sera responsable des animations pendant la semaine de l'athlétisme des JO.

- L'héritage matériel des fédérations : pour ne pas perdre les divers équipements sportifs mis à disposition des JOP 24, il a été décidé de permettre aux fédérations de récupérer un maximum de matériel à l'issue des compétitions.

Cela représente plus de 2 millions d'articles de 300 types différents et d'une valeur de plus de 12,5M€.

⇒ Chaque fédération sera contactée pour faire un état de ce qui pourra être attribué pour chacune d'entre elles.

Jean Thomas : « A noter que nous avons eu connaissance des tenues officielles via la presse. Le Trésorier tient à rappeler que nous avons payé 400 000 € au CNOSF afin de garder nos partenaires. Les fédérations de football, de basket et de handball ont fait de même. »

13. PARIS 2024

- voir annexe

HERITAGE 2024 – RENTREE DES CLUBS

La Directrice générale rappelle la commande politique du Bureau fédéral afin de préparer la rentrée des clubs 2024.

Emmanuelle Jaeger : « La rentrée s'annonce important après les JO qui, au vu de la forte médiatisation, vont inciter beaucoup de personnes à pratiquer un sport. Il faudra donc aider les clubs à se structurer autour de plusieurs axes. »

Lors du Séminaire, a été évoqué le fait que nos clubs devaient être en capacité d'accueillir des licenciés supplémentaires. Les moyens actuels permettraient d'utiliser les agents de développement embauchés, en lien avec les comités départementaux. Cela permettrait une structuration des clubs et également aux clubs non-labellisés de pouvoir :

- prétendre au PSF,
- créer des « aides-coachs » : une journée en avril ou en mai qu'on appellerait « sensibilisation et initiation » serait proposée à des non-licenciés.

Philippe Boidé nous invite à consulter la slide « Plan d'actions rentrée 2024 » qui détaille le programme de promotion et de mobilisation des clubs.

Alix Pearson précise qu'il s'agit d'un plan de communication « derrière un athlète, un club ».

Philippe Boidé détaille le programme de structure et d'accompagnement des clubs, avec notamment :

- les dispositifs d'aide financière,

- l'accompagnement spécifique des clubs par étapes avec une méthodologie à mettre en place.

Marcel Ferrari rappelle que 230 juges ont été choisis dans le cadre des JO.

Jean-Jacques Godard regrette que des juges de haut niveau aient finalement été écartés pour laisser la place à d'autres, non-proposés par la FFA, ce que confirme Marcel Ferrari.

Intervention de Christophe Halleumieux qui communique des informations relatives à la billetterie (voir slide).

INFORMATIONS PARIS 2024 - Billetterie

Personnes concernées par les différents dispositifs

- Famille de l'Athlétisme (membres du CD, Pds de Ligues et de commissions, comités, clubs)
 - ➔ Membres CD, Pds de Ligues et de commissions : préférences seront respectées
- Ligues régionales (9 ligues concernées) ➔ Webinaire spécifique lors d'un prochain CNL
- Collaborateurs-salariés et techniques (CTS)
- Dispositifs « tous au jeux » (Ministère des Sports et JOP) – Places pour Jeux olympiques ET paralympiques – Sessions Athlétisme (JO et JP), attente d'information sur les sessions concernées. ➔ Valorisation de nos bénévoles (750 personnes)
- Dispositif « Allez les bleus », à destination de supporters leaders
 - ➔ Identification de 5 à 10 personnes par session
- Dispositif « gagner en France » - Athlètes olympiques et encadrement technique

Intervention de Souâd Rochdi qui annonce la délocalisation de la Maison de l'Athlé pendant les JO (voir slide).

PARIS 2024 – Délocalisation de la Maison de l'Athlé JO 2024

→ Regrouper les forces vives de l'Athlétisme face au Stade de France

- ✓ Mise à disposition d'espaces et postes de travail pour tous les salariés et CTS en mission
- ✓ En partenariat avec **randstad**, nouveau partenaire de la FFA
- ✓ du 29 juillet au 9 août 2024
- ✓ Également lieu de regroupement de la Famille Athlé durant les JO



14. Clôture par le Président André GIRAUD

Le Président se réjouit de la bonne tenue de cette réunion et clôt la réunion.

- Fin de la réunion à 18h29 -

Jean-Marie Bellicini, Secrétaire général, Alain Martres, Secrétaire général-adjoint et Claudine Da Silva-Rémond, Chef de Projet.

Liste des annexes :

- [Présentation générale](#)
- [Présentation I-F](#)
- [Vœux du Président](#)

